



Pour citer cet article :

Serin (Dr Suzanne), « L'alcool contre l'enfant », *Cahiers de l'enfance*, n°12, déc. 1954, p. 41-45.



Enfants en justice
XIX-XX^{ème} siècles

L'ALCOOL CONTRE L'ENFANT

par le Docteur Suzanne SERIN,
Médecin des Hôpitaux psychiatriques.

Tout le monde connaît la condition pitoyable des enfants d'alcooliques ; leurs tares héréditaires, les conditions néfastes dans lesquelles ils grandissent, l'influence de ces conditions sur leur développement physique, affectif, leur orientation ont été souvent dénoncées. Mais l'intoxication directe, l'habitude alcoolique de l'enfant lui-même sont à peu près ignorées. Chargée en 1939 de présenter un rapport sur « l'Alcoolisme et l'Enfance » au Conseil Supérieur d'Hygiène Sociale, nous avons été frappée par l'extrême pauvreté de la documentation sur ce point particulier, documentation qui ne s'est guère enrichie au cours des quinze dernières années.

Quels faits rapporte-t-on ? On sait qu'un nouveau-né peut avoir été directement intoxiqué au cours de sa vie fœtale par le sang d'une mère alcoolique, qu'il peut l'être par le lait de sa mère ou de sa nourrice. Les journaux nous donnent de loin en loin le récit dramatique de la mort d'un enfant empoisonné par une ingestion massive et accidentelle d'alcool. Les enquêtes des Services sociaux spécialisés nous ont depuis longtemps révélé l'alcoolisme d'une adolescence évoluant dans de mauvais milieux, ayant un mode d'existence ou des métiers dangereux. On sait, par exemple, que pour une mineure prostituée, l'habitude alcoolique est presque une nécessité professionnelle. Mais ces risques paraissent ou exceptionnels ou ne menaçant qu'une partie réduite de la population juvénile ; les « braves gens », les familles honorables ne les redoutent point pour leur progéniture.

Or, depuis quelques mois, nous avons eu l'occasion, dans notre clientèle personnelle et à l'hôpital, d'observer de jeunes enfants que leurs parents nous conduisaient pour des troubles divers, anomalies du sommeil, du caractère, du comportement, hallucinations, etc... dont les causes morbides nous échappaient. Nous eûmes la surprise, nous inquiétant de leur régime alimentaire, d'apprendre que ces petits buvaient régulièrement, en quantité importante — du moins importante par rapport à leur âge — des boissons alcoolisées, vin, cidre, bière, voire des liqueurs diverses. Les troubles, parfois graves, pour lesquels ou nous les amenait, étaient symptomatiques d'un alcoolisme habituel.

★

Voici, résumées, quelques observations particulièrement démonstratives :

Un enfant de 7 ans, intelligent, bien portant, est devenu hargneux, arrogant, entre brusquement en fureur, a des frayeurs nocturnes, est terrorisé par des ailes blanches qui dansent le soir dans sa chambre. Il ne boit aux repas que du vin pur et, le soir, sa mère lui administre comme « calmant » un verre de porto où elle a battu deux jaunes d'œufs.

Une petite fille de trois ans épouvante sa mère par ses colères irréductibles, refuse le soir d'entrer dans son lit qu'elle voit plein de crapauds et de gros poissons ; elle aussi ne boit que du vin pur. Un bébé de cinq ans, si instable que personne ne peut le garder, est également au régime du vin, ses parents redoutant pour lui la contamination par l'eau qui, dit le père, transmet la polyomyélite. Il a suffi de conseiller des boissons moins dangereuses, d'ordonner quelques sédatifs légers, pour que les troubles disparaissent.

Ces faits, et d'autres semblables, observés dans la région parisienne, nous ont incitée à étendre le domaine de nos recherches. Grâce à la complaisante et compréhensive collaboration de Mlle Turpin, assistante sociale en chef au Ministère de la Santé Publique, nous avons pu faire adresser un bref questionnaire aux Directeurs de la Santé, dans une dizaine de départements choisis au hasard. Les réponses, rapidement adressées, ont dépassé notre attente. Partout les enfants boivent d'une façon habituelle, et dès le premier âge. Voici quelques faits, parmi les plus frappants :

Dans le Calvados, les enfants, dès l'âge de 18 mois, boivent déjà du cidre, aux repas et entre les repas. Dans le Nord, à la campagne, il arrive fréquemment qu'on donne de la bière, d'ailleurs peu alcoolisée, à des enfants de six mois ; à partir de trois ans, ils en boivent à leur soif tant qu'ils veulent.

Dans le Lot-et-Garonne, les enfants boivent couramment aux repas du vin pur ou coupé d'eau dès l'âge de trois ans. En Dordogne, dans certains milieux ruraux, les enfants, dès l'âge de six mois, mangent de la soupe et font « chabrot ».

L'usage de l'alcool, chez le petit enfant, semble encore plus répandu que celui du vin ou du cidre. La « goutte », le pernod sont en effet considérés comme des médicaments, administrés comme toniques et surtout comme vermifuges. L'alcool dans le biberon, auquel nous nous attendions, n'a été signalé nulle part. Par contre, on nous cite plusieurs départements où le pernod est couramment employé comme vermifuge ; à la consultation d'hygiène mentale de la Roche-sur-Yon, on a eu connaissance d'un bébé de deux ans ayant absorbé une cuillerée à bouche de pernod contre les vers. On signale, dans le même département, un enfant de 19 mois, mort de *delirium tremens* après 48 heures de ce traitement. Un peu partout, et surtout dans les régions de bouilleurs de cru, les très petits enfants participent aux tournées de liqueur qui sont offertes, plusieurs fois par jour, aux visiteurs. En Vendée, l'assistante sociale avisant dans une ferme deux bébés de 2 et 4 ans, rouges, excités, poussant des cris, s'entend répondre placidement par la mère :

— *C'était hier la communion, ils ont bu un peu plus de triple-sec que d'habitude.*

★

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, sa consommation en alcool s'accroît. En Vendée, nous dit-on, il est fréquent que les enfants apportent à l'école, dans leur panier, 50 centilitres de vin pour le repas du midi. S'ils viennent de loin, ils ont en outre pris un peu d'alcool pour supporter la fatigue du voyage. Les instituteurs ont essayé, sans aucun succès, de faire remplacer le vin par du lait ; ils ont dû prétexter le danger des bris de verre pour interdire l'apport des bouteilles. Chez eux, ces mêmes enfants boivent « au pichet familial » contenant du vin pur, autant qu'ils le veulent. Le dimanche, on peut les voir trinquant avec les adultes dans les caves, buvant ainsi cinq à six verres de vin pur par soirée. En Dordogne, en Mayenne, dans le Lot-et-Garonne, la quantité moyenne de vin absorbée par les enfants d'âge scolaire serait d'un demi-litre par jour.

La consommation de l'alcool est également très répandue et dans tous les milieux. Il n'est pas nécessaire d'être le fils d'un cafetier comme cet enfant de huit ans qui se sert au comptoir, chaque fois qu'il en a envie, la consommation de son choix. L'usage de l'eau-de-vie prise plusieurs fois par jour avec les parents est universellement répandu. Il n'est pas rare, dit-on aussi, que la mère fasse accompagner au café son ivrogne de mari par l'enfant, dans l'espoir que celui-ci modérera les libations paternelles. L'enfant prend alors très couramment un vin doux, malaga, madère, porto, etc. L'usage thérapeutique de l'alcool persiste. Certains enfants de six à sept ans arrivent aux séances scolaires de vaccination avec une petite fiole d'eau-de-vie pour se réconforter après l'opération (Vendée).

Notre questionnaire visait essentiellement l'alcoolisme du jeune enfant. Mais la plupart des réponses ont également fait état de l'alcoolisme de l'adolescent, très répandu, dès l'apprentissage, dans tous les milieux, et non pas seulement dans des familles dévoyées. Ces faits, moins ignorés que les précédents, doivent cependant en être rapprochés car ils complètent le tableau. Ils nous permettent d'observer l'alcoolisme à l'état naissant et d'orienter ainsi la propagande anti-alcoolique.

★

Lorsque nous présentâmes ces faits à l'Académie de Médecine, en juin dernier, le président de séance, s'adressant à la tribune des journalistes, émit le vœu que la Presse, en donnant à notre communication tout le retentissement possible, instruisse le public du danger de semblables pratiques.

Ce vœu a été suivi. Les journaux parisiens et provinciaux, maints hebdomadaires, la presse étrangère ont reproduit, parfois longuement, nos observations. Par les nombreuses lettres, les multiples témoignages, les communications de confrères que nous avons reçus après cette campagne de presse, nous avons pu constater combien les cas d'alcoolisme infantiles étaient fréquents et graves. Citons-en quelques-uns au hasard :

« Un de mes clients, écrit un pharmacien de province, achète pour fortifier son petit garçon de six ans un reconstituant qu'il lui fait prendre dans du « bon vin ». J'ai déconseillé cette pratique sans autre résultat que de perdre un client. Un autre père de famille donne à son bébé du sirop d'éther comme vermifuge » (mais ceci est un autre problème).

« J'ai été frappé depuis longtemps, me dit un inspecteur de l'Enseignement du 1^{er} degré, en interrogeant les élèves d'une petite école de village perdu dans la montagne, par la torpeur, l'insuffisance intellectuelle de tous les enfants, comme d'ailleurs, par leur chétivité. J'ai appris que, le village manquant d'eau, les paysans n'en donnaient *jamais* à leurs enfants. Sitôt sevrés, ceux-ci ne buvaient plus que du vin ou de la bière. »

Une assistante scolaire m'apprend que dans une école parisienne, un grave conflit s'est produit entre le personnel enseignant et de nombreux parents d'élèves, ceux-ci voulant passer outre à l'interdiction qui leur était faite de munir tous les matins leurs enfants d'un demi-litre de vin pour accompagner le déjeuner de la cantine. Le directeur ayant tenu bon, les parents ont déclaré que les enfants boiraient le vin, « indispensable à leur santé », avant de venir à l'école. Et, en effet, les malheureux petits arrivent, malades, congestionnés, confus, agités, incapables de tout travail.

Le docteur Sadoun, chef de clinique à la Faculté de Paris, me disait ces jours derniers que, depuis qu'il recherche systématiquement l'habitude des boissons

alcoolisées chez ses petits consultants, il la rencontre très souvent. Il considère l'alcoolisme discret du jeune enfant comme habituel dans la région parisienne. Fait remarquable : avertis, les parents modifient volontiers le régime de l'enfant. On voit alors disparaître les troubles, identiques à ceux que nous avons décrits, insomnie, frayer, impulsivité, onirisme, etc...

★

Nous-même, poursuivant nos observations, trouvons fréquemment cette intoxication organisée inconsciemment par les parents, chez des enfants bien soignés, dont les anomalies étonnent. L'un d'eux, âgé de sept ans, est nerveux, insolent, dort mal. Il boit à table du vin coupé d'eau, en quantité modérée, mais, en dehors des repas, il va puiser aux bouteilles du garde-manger chaque fois qu'il en a envie. Et en vacances, il boit une grande quantité de cidre tous les jours.

Un autre, âgé de dix ans, intelligent, mais écolier instable, accuse des frayeurs nocturnes, des cauchemars. Un soir, il se réfugie terrorisé près de sa mère ; il se voit poursuivi par d'énormes rats. Cet enfant boit quotidiennement une quantité importante de bière.

Assez différentes sont les conditions décrites dans le très intéressant article que nous a communiqué le docteur Dalla Volta, directeur du Laboratoire de Psychologie de la Faculté de Médecine de Gênes. Le docteur Dalla Volta présente quatre observations de précoces buveurs.

Ces enfants appartiennent à des familles pauvres ou même misérables de la campagne et des bas-quartiers de Gênes. Ils sont tous de bonne intelligence. Deux d'entre eux boivent par goût, en cachette de leurs parents, se levant la nuit pour puiser à la bouteille familiale. L'un d'eux, ayant constaté que, lorsque le père rentrait ivre, il battait femme et enfants, s'il a une querelle avec ses camarades d'école, court puiser à la bouteille la force de les vaincre. Un autre boit pour imiter son grand-père, « qui est si gai et si drôle quand il est ivre » ; il est très fier de bien tenir le vin alors que son frère aîné a l'ivresse bruyante. Cette dignité ne va pas sans impressionner ses parents ; la mère a déclaré au médecin, avec fierté : « Quand il est ivre, il est comme un saint. »

Le docteur Dalla Volta en conclut à l'origine familiale de cet alcoolisme infantin et pense qu'il n'y a pas lieu, pour l'expliquer, d'imaginer, comme cela a été fait par divers auteurs, des causes inconscientes, relevant de la psychanalyse. Nous partageons tout à fait son opinion.

Il serait sans doute possible de trouver en France des cas du même ordre. Mais ce ne sont pas, de beaucoup, les plus fréquents. L'intoxication alcoolique provient en France de l'ignorance quasi générale, même dans les milieux cultivés, du danger que comporte pour un enfant l'usage habituel des boissons alcooliques. Nous avons pu citer les observations de mères et de pères de famille alcoolisant systématiquement leurs enfants, soit pour les calmer, soit par mesure prophylactique, par crainte des microbes de l'eau. La méfiance de l'eau doit d'ailleurs être retenue, car elle est très répandue. C'est sur cette ignorance de bonne foi, observée même chez des personnes averties du péril alcoolique en général et capables de critiquer leur conduite, que doit porter le poids de la propagande.

★

Aux Journées de Perfectionnement des Travailleuses sociales, nous avons envisagé quelques moyens propres à protéger l'enfance contre l'alcool. Une première

mesure nous a paru indispensable : l'interdiction pour les enfants qui mangent aux cantines scolaires d'apporter leur boisson, cette mesure étant évidemment complétée par l'interdiction pour les cantines de servir des boissons alcoolisées. Nous avons surtout envisagé l'organisation d'une éducation du public par une propagande adaptée et très largement répandue : enseignement dans les écoles de tous les degrés, sans oublier l'Ecole des Parents où sont étudiées dans tous les détails les conditions d'un harmonieux développement psychique de l'enfant ; large diffusion de tracts au moment de l'examen prénuptial, aux consultations prénatales, aux consultations de nourrissons, dans les services de soins et de cure, etc., et, en général, partout où l'on peut atteindre les jeunes parents. Il convient particulièrement d'informer tous ceux qui sont appelés à intervenir dans les familles (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, instituteurs, etc....).

Déjà, d'ailleurs, s'organise cette propagande. Nous savons que, dans la région parisienne, des assistantes sociales s'enquière systématiquement du régime alimentaire des enfants, mettent les familles en garde contre le danger des boissons alcoolisées consommées habituellement, même en quantités considérées comme anodines. Des instituteurs réclament des textes, des images pour asseoir, illustrer leur enseignement anti-alcoolique. Des responsables d'associations familiales, des délégués à la liberté surveillée s'enquière d'observations à citer dans des conférences de vulgarisation.

Les troubles que nous avons observés, dans cette étude qui en est à ses premiers débuts, consistent surtout en anomalies psychiques subaiguës. Mais il convient d'étendre les recherches. Nous ignorons quelle peut être l'influence de l'imprégnation alcoolique, commencée dès la petite enfance, sur le développement physique et mental, sur la formation du squelette, des glandes digestives, des glandes endocrines. Un pédiatre nous disait récemment avoir observé une cirrhose alcoolique chez une fillette de huit ans. Rappelons l'école de montagne où tous les élèves sont des arriérés intellectuels. L'action de l'alcool, reconnue néfaste sur le fonctionnement des organes de l'adulte, l'est *a priori* plus encore sur des organes en voie de développement.

Il semble que l'habitude alcoolique de l'enfant, due uniquement à des préjugés, à une habitude sociale, soit un agent actif de dégénérescence physique et mentale. Elle explique, d'autre part, de la façon la plus simple, l'alcoolisme habituel de l'adulte. Quand, dès la petite enfance, on a l'habitude du vin, du cidre ou de la bière, il est normal de la conserver.

Il y a donc lieu d'associer un travail actif d'éducation, de propagande, aux textes législatifs récents qui engagent enfin le combat anti-alcoolique. Toutes les forces doivent être mises en mouvement pour détruire ce qui est indiscutablement le fléau social le plus redoutable de notre pays.

Le tableau social ou psychologique d'une communauté familiale peut être en soi-même déjà extrêmement sombre ; mais, toutes les fois que l'alcoolisme viendra le compliquer, il en deviendra bien plus dramatique encore.

Docteur Lucien BOVET,
Expert-Conseil de l'Organisation
mondiale de la Santé.